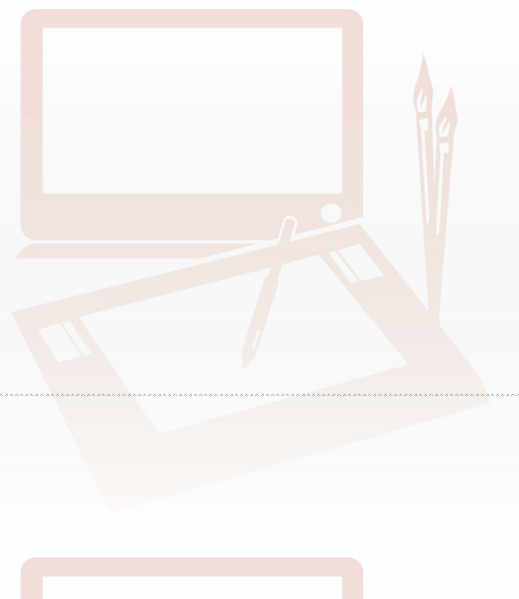


→ Poursuite d'études

Les étudiants suivent les procédures d'admission en B.T.S. d'arts appliqués (textile, stylisme, fresque, création industrielle...) ou Diplôme des Métiers d'Art (broderie, illustration, typographie, tapisserie...)

Les écoles spécialisées dans les métiers d'art accueillent également des étudiants à l'issue de cette mise à niveau : Ecole des Beaux Arts, Ecole des Arts Décoratif, Université en option arts plastiques, histoire de l'art, arts appliqués...

Certains choisissent aussi d'entrer en classe préparatoire à l'ENSET Cachan.



A lire
sur www.onisep.fr



→ Établissements publics

où vous pouvez suivre cette formation

- Lycée Vauban
Brest (29) - T 02 98 46 31 15
- Lycée Savina
Tréguier (22) - T 02 96 92 32 63

Retrouvez la liste complète des établissements proposant cette formation sur www.nadoz.org



www.ac-rennes.fr



Demandes d'admission

constitution des candidatures du 20 janvier
au 20 mars 2012 sur www.admission-postbac.fr



→ Classe de mise à niveau Arts appliqués

www.ac-rennes.fr



→ Objectif

Cette classe est destinée aux élèves n'ayant pas suivi un second cycle dans le domaine des Arts Appliqués sanctionné par un diplôme de niveau IV. Elle permet à ces jeunes, issus de terminal d'enseignement général ou technologique, autres que les STI d'Arts Appliqués, d'accéder à l'un des BTS ou Diplôme des Métiers de l'Art du secteur des Arts Appliqués.

En une année, les étudiants vont suivre une mise à niveau d'ordre artistique et professionnel. Ils disposeront d'une large information sur les domaines des arts appliqués (design graphique, design produit, design espace, design mode) et leurs problématiques. Enfin, ils développeront leurs capacités de réflexion, de créativité, d'expression et d'organisation.

L'intégration de cette classe préparatoire se fait sur sélection. Bulletins scolaires, lettre de motivation, travaux personnels constituent le dossier permettant d'évaluer le potentiel créatif et artistique des élèves.



→ Exemples de métiers accessibles

Cette formation est destinée à tous les bacheliers de l'enseignement secondaire qui désirent poursuivre leurs études dans le secteur des arts appliqués, principalement en section BTS d'arts appliqués. Exemple de métiers accessibles aux titulaires d'un BTS d'arts appliqués :

- concepteur multimédia
- directeur artistique
- graphiste
- maquettiste
- webdesigner
- designer industriel
- architecte d'intérieur

Pour en savoir +
Rencontrez un conseiller d'orientation au CIO le plus proche de votre domicile.

Coordonnées sur www.nadoz.org

→ Contenu de la formation

L'enseignement général (mathématiques appliqués, sciences appliqués, langues vivantes, sciences humaines et techniques d'expression) est présent dans cette année de mise à niveau à raison de 6 h par semaine. L'enseignement plus spécifique des arts appliqués a pour but d'assurer une mise à niveau qui se déroule sur 33h d'enseignement professionnel par semaine.

L'enseignement de spécialité est composé d'un enseignement très similaire aux disciplines propres au Baccalauréat STI Arts Appliqués.

Contenus de l'enseignement professionnel :

- Expression plastique fondamentale - 10h
- Composition d'art appliqué et Technologie - 8h
- Arts Techniques et Civilisation - 3h
- Modes conventionnels de représentation - 3h
- Travaux et études pratiques - 3h

L'enseignement des arts Appliqués, est composé d'études de cas et de projets, dans les domaines de design de produit, design de communication et design d'environnement.

Qu'est-ce qu'une Mise à Niveau en Arts Appliqués (MANAA) ?

Cette formation est destinée à tous les bacheliers de l'enseignement général et technologique (hors STD2A) qui désirent poursuivre leurs études dans le secteur des arts appliqués, principalement en section BTS d'arts appliqués. La durée des études est d'une année scolaire. Les étudiants inscrits en Mise à niveau arts appliqués ont droit au régime étudiant.